



PLAN DE FINANCEMENT

TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DANS LE PATRIMOINE BÂTI COMMUNAL

• FINANCEURS	TAUX	MONTANT
État - DSIL	49.92 %	50 500.00 €
Autofinancement commune	50.08 %	48 570.24.00 €
	TOTAL HT	99 070.24 €

